

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 3 OCTOBRE 2006 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD

SONT PRÉSENTS : Monsieur le maire William Steinberg, Madame la conseillère Bonnie Feigenbaum et Messieurs les conseillers Clifford Borden, Michael Goldwax, Abraham Gonshor et David Sternthal, formant quorum sous la présidence du maire Monsieur William Steinberg.

SONT AUSSI PRÉSENTS : Monsieur Yvon Turcot, directeur général adjoint et M^e Chantal Bergeron, greffière qui prend note des délibérations.

ABSENT : Monsieur le conseiller Leon Elfassy

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Sonny Surkes – 5702 Queen Mary

- Est-il possible de réduire le flot de circulation sur le chemin Queen Mary?
- Demande si les rues Finchley et Dufferin deviendront des rues où la circulation se fera dans les deux sens.
- Quand peut-on espérer que le chemin Queen Mary sera repavé?

M. Sam Teitelbaum – 22 Heath

- Qu'est-ce que la Ville peut faire pour éduquer les propriétaires de chiens qui laissent les excréments de leurs chiens sur le gazon et que faire pour pouvoir les pénaliser?

M. Dan Sterlin – 177 Harland

- Quelles sont les rues que le conseil a planifié réparer et resurfer et est-ce que le côté ouest de la rue Fleet est inclus dans le programme?

M. Dan Rosenthal – 5712 Queen Mary

- Il s'inquiète des dommages que pourraient causer les vibrations au solage des maisons pendant les travaux de réparation de rues.

2006-272

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyé par le conseiller Clifford Borden et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2006-273

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Sur proposition présentée par le conseiller Abraham Gonshor, appuyé par le conseiller Clifford Borden, il est RÉSOLU UNANIMEMENT :

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- QUE le procès-verbal de la séance du conseil du 5 septembre 2006 soit adopté dans la forme soumise.

Adoptée

2006-274

DÉSIGNATION DES MAIRES SUPPLÉANTS

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par la conseillère Bonnie Feigenbaum et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- DE désigner, maire suppléant, les membres du conseil suivants, pour leur période respective suivante, afin d'agir et d'exercer les pouvoirs du maire en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de ce dernier, le tout conformément à l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes* :

M. le conseiller Michael Goldwax
Du 4 octobre 2006 au 31 décembre 2006

Mme la conseillère Bonnie Feigenbaum
Du 1^{er} janvier 2007 au 31 mars 2007

M. le conseiller David Sternthal
Du 1^{er} avril 2007 au 30 juin 2007

M. le conseiller Abraham Gonshor
Du 1^{er} juillet 2007 au 30 septembre 2007

M. le conseiller Clifford Borden
Du 1^{er} octobre 2007 au 31 décembre 2007

Adoptée

2006-275

APPROBATION – RAPPORT D'ACTIVITÉS 2005-2006, PLAN D'ACTION 2006-2007 ET BUDGET 2006-2007 DU CLD CENTRE OUEST / CENTRE WEST

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance des documents transmis le 21 septembre 2006 par le directeur d'arrondissement de Saint-Laurent relativement au CLD Centre Ouest / Centre West;

Il est proposé par le conseiller Clifford Borden, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE le conseil municipal de la Ville de Hampstead approuve le Rapport annuel d'activités 2005-2006, le Plan d'action 2006-2007 et la Programmation budgétaire 2006-2007 du CLD Centre Ouest / Centre West.

Adoptée

2006-276

SUSPENSION DE L'EMPLOYÉ N^o 1083

CONSIDÉRANT QUE le directeur général adjoint a fait rapport d'une suspension d'un jour sans traitement de l'employé n^o 1083;

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Il est proposé par le conseiller Clifford Borden, appuyé par la conseillère Bonnie Feigenbaum et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE le Conseil, après enquête, ratifie la suspension disciplinaire d'un (1) jour sans traitement imposée à l'employé n° 1083 par le directeur général, conformément à l'article 113 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adoptée

2006-277

DÉCLARATION – SEMAINE DE LA CITOYENNETÉ DU CANADA DU 16 AU 22 OCTOBRE 2006

CONSIDÉRANT QUE la Semaine de la citoyenneté du Canada aura lieu du 16 au 22 octobre 2006;

CONSIDÉRANT QUE la Semaine de la citoyenneté du Canada offre l'occasion de réfléchir aux valeurs de la citoyenneté et de l'immigration et de se concentrer sur les privilèges, les droits, les responsabilités et les obligations liés à la citoyenneté;

CONSIDÉRANT QUE les nouveaux Canadiens ont un fort sentiment d'attachement à leur nouveau pays, apportent des contributions précieuses au Canada et jouent un rôle important dans notre croissance économique et dans notre diversité culturelle;

CONSIDÉRANT QUE les thèmes et les valeurs de la citoyenneté canadienne véhiculent un message important pour tous les Canadiens – à savoir que les nouveaux arrivants sont les bienvenus au Canada, qui est notre pays à tous; et

CONSIDÉRANT QUE tous les Canadiens, qu'ils possèdent leur citoyenneté depuis longtemps ou depuis peu, peuvent s'unir pour réaffirmer leur attachement au Canada;

Il est proposé par le conseiller David Sternthal, appuyé par la conseillère Bonnie Feigenbaum et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE la semaine du 16 au 22 octobre 2006 est, par la présente, proclamée « Semaine de la citoyenneté du Canada » dans la Ville de Hampstead.

Adoptée

2006-278

ADOPTION - RÈGLEMENT N° 752 CONCERNANT LES TARIFS

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Clifford Borden et résolu unanimement de reporter ce sujet à une séance ultérieure.

Reportée

2006-279

AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSPECTION DES BÂTIMENTS – PROJET DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) – 15 CROISSANT KILBURN

Il est proposé par le conseiller Clifford Borden, appuyé par le conseiller Abraham Gonshor et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale reçu le 31 août 2006 montrant **option 1, des plans et élévations pour un agrandissement à l'arrière de la résidence unifamiliale isolée** située au **15 croissant Kilburn**, et préparé par **Maurice Bergman Design, architecte**, pour la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 12 septembre 2006, soit **approuvé** conformément aux dispositions du chapitre 12 du Règlement de zonage n° 727 et à la recommandation du CCU.

Adoptée

2006-280

AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSPECTION DES BÂTIMENTS – PROJET DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) – 179 CHEMIN HARLAND

Il est proposé par le conseiller Clifford Borden, appuyé par le conseiller Abraham Gonshor et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale reçu le 31 août 2006 montrant **des plans et élévations pour un agrandissement à l'arrière et des modifications à la façade avant de la résidence unifamiliale isolée** située au **179 chemin Harland**, et préparé par **Wendy Spatzner**, pour la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 12 septembre 2006, soit **approuvé** conformément aux dispositions du chapitre 12 du Règlement de zonage n° 727 et à la recommandation du CCU et sous les conditions suivantes :
 - Soumettre un nouveau plan de la nouvelle lucarne; et
 - Les nouveaux agrandissements devront être conçus pour empêcher le pont thermique.

Adoptée

2006-281

AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSPECTION DES BÂTIMENTS – PROJET DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) – 53 CHEMIN ALBION

Il est proposé par le conseiller Clifford Borden, appuyé par le conseiller Abraham Gonshor et **RÉSOLU** :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale reçu le 31 août 2006 montrant **des plans et élévations pour l'ajout d'un deuxième étage à la résidence unifamiliale isolée** située au **53 chemin Albion**, et préparé par **Cohen & Rubin, architectes**, pour la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 12 septembre 2006, soit **refusé** conformément aux dispositions du chapitre 12 du Règlement de zonage n° 727 et à la recommandation du CCU.

Monsieur le maire William Steinberg appelle le vote.

Ont voté en faveur :

Bonnie Feigenbaum
Clifford Borden
Abraham Gonshor
David Sternthal

Ont voté contre :

Michael Goldwax

En faveur : 4

Contre : 1

Adoptée sur division

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2006-282

AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSPECTION DES BÂTIMENTS – PROJET DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) – 22 CHEMIN NORTHCOTE

Il est proposé par le conseiller Clifford Borden, appuyé par le conseiller Abraham Gonshor et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale reçu le 31 août 2006 montrant **des plans et élévations pour un agrandissement à l'arrière de la résidence unifamiliale isolée** située au **22 chemin Northcote**, et préparé par **Geiger et Huot architectes**, pour la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 12 septembre 2006, soit **approuvé** conformément aux dispositions du chapitre 12 du Règlement de zonage n° 727 et à la recommandation du CCU.

Adoptée

2006-283

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – IMMEUBLE DU 39 CHEMIN LYNCROFT

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la demande de dérogation mineure pour le lot 2088965 situé au 39 chemin Lyncroft, afin de permettre la construction d'une terrasse/patio à 6 pieds de la ligne gauche du lot et à 4 pieds de la ligne droite du lot au lieu du minimum requis de 16.4 pieds, conformément aux dispositions de l'article 6.8.4 du Règlement de zonage n° 727 ;

Il est proposé par le conseiller Clifford Borden, appuyé par le conseiller Abraham Gonshor et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE, suivant la recommandation faite par le Comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 14 août 2006, le conseil municipal **refuse** la demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé au 39 chemin Lyncroft.

Adoptée

2006-284

AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSPECTION DES BÂTIMENTS – 50 CHEMIN MERTON – ABATTAGE D'UN ARBRE

Il est proposé par le conseiller Clifford Borden, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE la demande d'abattre l'arbre catalpa situé dans la cour arrière du 50 chemin Merton, tel que montré sur le plan reçu le 8 août 2006 et préparé par Stuart Webster Design, est **approuvé à la condition que l'arbre soit remplacé par un autre d'une des espèces choisies par la Ville, qu'il ait une hauteur minimum de 10 pieds (3 m) et qu'il soit planté dans l'emprise de la Ville faisant front sur le chemin Granville.**

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2006-285

APPROBATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2006

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés pour le mois de septembre 2006 est soumise au Conseil.

Après délibérations, il est proposé par le conseiller Abraham Gonshor, appuyé par la conseillère Bonnie Feigenbaum et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE la liste des déboursés pour la période du 1^{er} septembre au 30 septembre 2006 est par la présente approuvée.

Adoptée

2006-286

OCTROI DU CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT DES PATINOIRES ET SENTIERS PÉDESTRES DES PARCS HAMPSTEAD ET ELLERDALE – HIVER 2006/2007

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Clifford Borden et résolu unanimement de reporter ce sujet à une séance ultérieure.

Reportée

2006-287

OCTROI DU CONTRAT POUR L'ACHAT D'UN CAMION SIX ROUES STERLING ACTERRA

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres publiques effectué par la Ville de Montréal pour l'acquisition des camions Sterling;

CONSIDÉRANT QUE la résolution CE04 2041 octroyant le contrat au fournisseur Globocam a été adoptée par la Ville de Montréal en date du 27 octobre 2004, lequel contrat est valide jusqu'au 31 décembre 2011; et

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Hampstead est apte à bénéficier de l'entente existante entre la Ville de Montréal et Globocam Inc ;

Il est proposé par la conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE, tel que recommandé par le Chef de division des achats, le contrat pour l'achat d'un camion six roues Sterling soit octroyé à l'entrepreneur ci-après et pour les coûts suivants :

GLOBOCAM (MONTRÉAL) INC.

| | |
|---|---------------------|
| Un camion Sterling acterra (équipé tel que spécifications) | 70 928.69 \$ |
| Droit spécifique sur les pneus | 18.00 \$ |
| T.P.S...: 6% | 4 256.80 \$ |
| T.V.Q...: 7.5% | 5 640.26 \$ |
| TOTAL: | 80 843.75 \$ |

- QUE le certificat du trésorier No 06-041, daté du 28 septembre 2006, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2006-288

**OCTROI DU CONTRAT POUR L'ACHAT D'UNE GRUE AVEC
PLATE-FORME DE VINGT PIEDS**

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres par invitation écrite pour l'achat d'une grue avec une plate-forme de vingt pieds;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des soumissions ouvertes le 25 septembre 2006, celle de Industries Wajax Montréal est la plus basse conforme au cahier des charges; et

Il est proposé par le conseiller Clifford Borden, appuyé par la conseillère Bonnie Feigenbaum et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE, suite à l'ouverture des soumissions reçues, le contrat pour l'achat d'une grue avec plate-forme de vingt pieds soit octroyé à l'entrepreneur ci-après et pour les coûts suivants :

Industries Wajax Montréal

| | |
|---|---------------------|
| Une grue (tel que spécifications) | 36 893,00 \$ |
| Une plate-forme 20 pieds (tel que spécifications) | 17 694,00 \$ |
| T.P.S...: 6% | 3 275,22 \$ |
| T.V.Q...: 7.5% | 4 050,36 \$ |
| TOTAL | 61 912,58 \$ |

- QUE le certificat du trésorier No 06-040, daté du 27 septembre 2006, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2006-289

OCTROI DU CONTRAT POUR LE RESURFAÇAGE DE CHAUSSÉE

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres publiques pour un contrat de resurfaçage de chaussée;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des soumissions ouverts le 28 septembre 2006, celle de Construction DJL inc est la plus basse conforme au cahier des charges; et

CONSIDÉRANT QUE cette dépense est financée par le Règlement d'emprunt n° 749 qui a été approuvé par la Ministre des Affaires municipales et des Régions;

Il est proposé par la conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyé par le conseiller Abraham Gonshor et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE, tel que recommandé par M. Guillaume Bélanger, ingénieur pour la firme de consultant CIMA+, suite à l'ouverture des soumissions reçues, le contrat pour le resurfaçage de chaussée soit octroyé à l'entrepreneur ci-après et pour les coûts suivants :

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

CONSTRUCTION D.,J.L. INC.

Resurfaçage de chaussée (tel que spécifications): \$ 1 424 200,00

T.P.S. (6%) \$ 85 452,00

T.V.Q. (7.5%) \$ 113 223,90

GRAND TOTAL: \$1 622 875,90

- QUE le certificat du trésorier No 06-043, daté du 3 octobre 2006, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2006-290

OCTROI DU CONTRAT - FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS - SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RESURFAÇAGE DES RUES 2006

CONSIDÉRANT QUE la résolution n° 2006-245 a octroyé à CIMA+ le contrat pour la préparation des plans et devis pour le resurfaçage des rues suite à un appel d'offres par invitation écrite;

CONSIDÉRANT QUE l'exception à l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes* permet d'octroyer, sans soumission, le contrat de surveillance des travaux au concepteur des plans et devis lorsque ces plans et devis sont utilisés;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a pris connaissance de l'analyse faite par le Chef de division des achats relativement à l'offre de services de CIMA+ datée du 2 octobre 2006;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense de surveillance des travaux est financée par le Règlement d'emprunt n° 749;

Il est proposé par le conseiller Abraham Gonshor, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE le contrat de services professionnels pour la surveillance des travaux de resurfaçage des rues 2006 soit octroyé à CIMA+ pour des honoraires au montant de 67 400\$ avant taxes; le tout conformément à l'offre de services du 2 octobre 2006; et
- QUE le certificat du trésorier n° 06-042, daté du 3 octobre 2006, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense

Adoptée

2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTION

M. Lorne Gold – 169 Harland

- Il s'inquiète de la sécurité des gens et du danger que pourrait causer un poteau de lampadaire qui a été coupé à 2 pieds du sol et qui n'est pas protégé.

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2006-291

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le conseiller Clifford Borden et résolu à l'unanimité de clore la séance.

Adoptée

Dr William Steinberg, maire

M^c Chantal Bergeron, greffière